



## Fiche d'Inscription 2022-2023

# LA BOITE A COULEURS DE MARIE – GS au CM2

*Marie est licenciée des Arts Plastiques et a suivi une formation professionnelle de dessinateur maquettiste. Elle souhaite mettre son expérience, ses savoirs et savoir-faire au profit de vos enfants afin de susciter leur curiosité et leur permettre d'exprimer leur sensibilité, leur perception des différents arts en toute liberté mais toujours accompagnés avec bienveillance.*

*L'atelier la Boîte à couleurs de Marie a pour objectif d'offrir aux élèves un espace d'expression et d'émancipation au travers de choix qui leur seront propres. Tout au long de l'année, les enfants découvriront les différents courants artistiques, les différents artistes, les différents procédés de peinture, de la 2D et 3D, le modelage, le collage... sur les périodes allant du 20ème siècle à aujourd'hui... à partir de l'observation, de la curiosité en passant par l'acte artistique individuel ou collectif.*

*L'atelier est proposé les mardis et jeudis de 11h40 à 13 h40, dans la salle St Paul (garderie) au sein de l'établissement de St Gabriel.*

- *Le mardi les ateliers seront destinés aux GS de 12h45 à 13h30 (6 enfants maximum) et aux CPde 12h à 12h45. (8 enfants maximum)*
- *Les jeudis, ils seront dédiés aux CE1 et CE2, de 11h40 à 12h40 et aux CM1 et CM2 de 12h40 à 13h40. (10 enfants maximum par groupe) hors vacances scolaires et jours fériés ainsi que pont de l'Ascension. L'activité débutera le mardi 14 septembre 2022 et s'achèvera le jeudi 29 juin 2023.*

### 1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : G F

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ A : \_\_\_\_\_

Classe 2022/2023 : \_\_\_\_\_

## 2. RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT :

### Responsable légal 1

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone du domicile : -- / -- / -- / -- / --

Portable : -- / -- / -- / -- / --

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : -- / -- / -- / -- / --

### Responsable légal 2

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone du domicile : -- / -- / -- / -- / --

Portable : -- / -- / -- / -- / --

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone professionnel : -- / -- / -- / -- / --

## 3. AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_

Responsable de l'enfant : \_\_\_\_\_

- Autorise l'APEB la capture et la diffusion de photos ou de vidéos à vocation éducative et de communication interne ou externe de l'association (publication de presse, blog, site internet) sur lesquelles figure mon enfant (cette autorisation pourra être retirée en adressant une demande par courrier à l'association partenaire en charge des accueils).
- Reconnaiss avoir été informé (e) que les activités de l'association peuvent nécessiter des déplacements à pieds ou en transports collectifs.
- M'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par l'association en cas de soins médicaux ou chirurgicaux sur mon enfant.

Personne à prévenir en cas d'accident (si les parents ne sont pas joignables) :

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ tél. : -- / -- / -- / -- / --

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ tél. : -- / -- / -- / -- / --

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ tél. : -- / -- / -- / -- / --

Fait le : \_\_\_\_\_  
Signature responsable légal 1

Fait le : \_\_\_\_\_  
Signature responsable légal 2

## 4. REGLEMENT

- Adhésion à l'association 2022/2023 : **23.50** euros par enfant à l'ordre de l' « APEB ». Cette adhésion n'est payable qu'une seule fois pour une année scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023. Elle est valable également pour les différentes activités proposées par l'APEB.
- Cotisation pour l'atelier « LA BOITE A COULEURS DE MARIE » : **165** euros pour l'année scolaire à l'ordre de l'APEB (échelonnement possible et dans ce cas se rapprocher de Valérie REY 06.37.30.32.19).

**Le nom de l'enfant devra être marqué au dos de chaque chèque.**

Les chèques établis séparément (adhésion et cotisation) seront encaissés début août 2022. Cependant, il est possible sur simple demande écrite d'en différer leurs encaissements si nécessaire.

## 5. PIECES OBLIGATOIRES À JOINDRE A LA FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

- Photocopie du carnet de vaccination
- Fiche sanitaire complétée et signée, le règlement intérieur daté et signé
- Chèques à l'ordre de L'A.P.E.B (165 euros de cotisation + 23.50 euros d'adhésion)
- L'attestation d'assurance individuelle accident.

Conformément à l'article 38 de la loi 84 -610 du 16 Juillet 1984, nous informons nos adhérents de l'intérêt qu'ils ont de souscrire un contrat assurant des garanties forfaitaires (indemnités journalières) au cas où ils seraient victimes de dommages corporels.